



Ouagadougou, le 30 AVR 2025.

Communiqué n°2025-098 /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en deuxième année de Master à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM), au titre de l'année académique 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers un test de recrutement en **deuxième année de Master Sciences de Gestion au titre de l'année académique 2025-2026.**

La capacité d'accueil est de vingt-cinq (25) étudiants.

I. Peut faire acte de candidature toute personne :

- titulaire d'un Master dans les domaines suivants (Administration et gestion des entreprises, Comptabilité, Contrôle de gestion, Banque et finance, Gestion des ressources humaines...);
- tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le régime de la formation, qui dure deux (02) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD) en vigueur dans les IESR publiques du Burkina Faso.

La formation se déroulera en soirée.

II. Composition de dossier

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae daté et signé ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie (à télécharger sur la plateforme Campusfaso) ;
- deux (02) lettres de recommandation adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les copies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du baccalauréat ;
- une copie du mémoire de Master (Professionnel) déjà soutenu (NB : le volume maximal de données sur la plateforme Campusfaso est de 5 Mo) ;

- Le projet de recherche envisagé dans le cadre du Master (3 pages maximum).

III. Soumission du dossier de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 1^{er} mai au 06 juin 2025 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

NB : Une copie physique du dossier doit être déposée au secrétariat du Directeur de l'IBAM.

IV. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

Le test d'entretien se déroulera le samedi 14 juin 2025, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet.

Le début des cours est prévu pour le **03 Septembre 2025**

V. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de formation	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an

Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM) Tél. : 70 25 02 43.

NB : les candidats admis au recrutement devront s'acquitter au plus tard le 20 juillet 2025 de 60% des frais de formation sous peine de se voir remplacer par ceux de la liste d'attente.

**P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques**



Dr Bernard ZOUMA

Maître de conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- DSI
- Point focal Campusfaso
- Chargé de communication
- AC
- IBAM